



## CHRONIQUES DE HÉNANSAL

### LES TEMPLIERS ET LEURS ETABLISSEMENTS

#### Les chevaliers du Temple

Aux XI et XII<sup>e</sup> siècles, l'occident chrétien comptait de nombreux ordres religieux engagés dans des activités hospitalières. A l'ère des croisades, l'Eglise chercha à s'attacher les services de nouveaux chevaliers comme « la milice des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon » qui fut créée en 1120 à Jérusalem ; elle était ainsi

- 1<sup>ère</sup> croisade (1095 - 1099)
- 2<sup>ème</sup> croisade (1147 - 1149)
- 3<sup>ème</sup> croisade - « croisade des rois » (1189 - 1192)
- 4<sup>ème</sup> croisade - « croisade de Venise » (1202 - 1204)
- La « croisade des enfants » (1212)
- et 5<sup>ème</sup> croisade (1217 - 1221)
- 6<sup>ème</sup> croisade (1228 - 1229)
- 7<sup>ème</sup> croisade (1248 - 1254)
- 8<sup>ème</sup> croisade (1270)

nommée car les chevaliers avaient établi leurs quartiers dans les écuries du Temple de Salomon. Ils étaient des moines-soldats pourvus d'une règle propre, inspirée de celle de saint Benoît, avec quelques emprunts à la règle de saint Augustin. Leur mission était de sécuriser le voyage des pèlerins affluant d'Occident et la défense des États latins d'Orient.

#### Forteresses et commanderies

Outre la maison du Temple sise à Jérusalem, l'Ordre possédait un patrimoine constitué de forteresses au Proche-Orient et des commanderies en Occident.

Une commanderie était un monastère dans lequel vivaient les frères de l'Ordre restés en Occident et servait de base arrière dans des buts de financement, de recrutement et de formation militaire et spirituelle des frères.

Ce patrimoine s'était progressivement constitué à partir de donations foncières et immobilières. L'Ordre les organisait en ensembles cohérents afin d'optimiser le revenu qu'il en tirait.

Les Templiers ne relevant que de « Dieu et du roi de Jérusalem », leurs biens en Occident se juxtaposaient géographiquement mais se trouvaient hors de la juridiction séculière de la noblesse locale, ce qui entraîna plus tard l'animosité du roi de France.

#### En Penthièvre

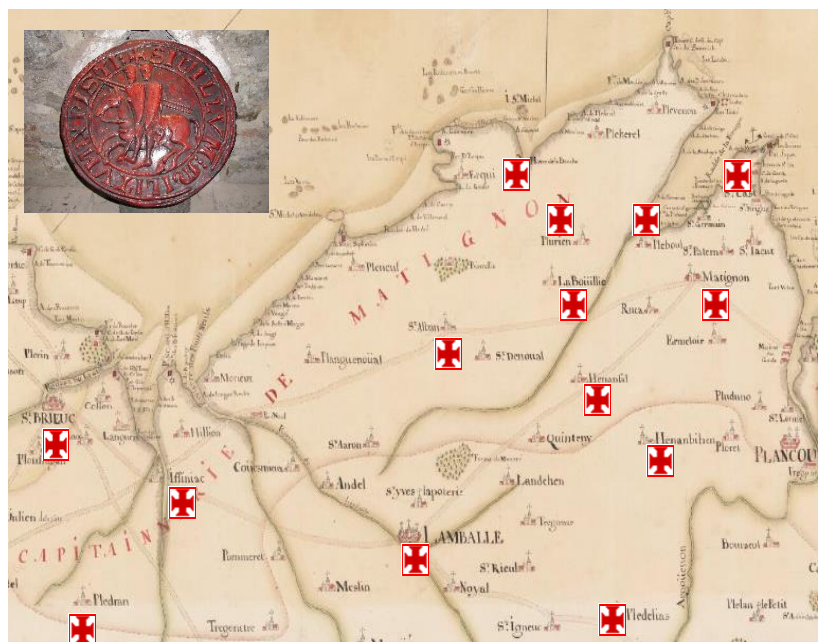
A partir de 1120, des dizaines d'aumônes et donations réparties dans les neuf diocèses bretons ont constitué les premières commanderies et établissements religieux militaires de Bretagne.

Le diocèse de Saint-Brieuc a alors accueilli plusieurs maisons du Temple (commanderies) à Pont-Melvez, Dinan, Plélo, Plouaret et la Nouée.

Celle de la Nouée se situait dans les villages de la Haute et de la Basse Caillibotière dans la paroisse de Plurien.

Le commandeur de la Nouée y a ainsi dirigé un fief qui s'étendait sur neuf paroisses :

Plurien, Pléhérel, Pléboulle, Pléneuf, Erquy, Planguenoual, Saint-Alban, Hénanbihen et Hénansal. Ces établissements, templiers initialement, ont été transmis au moment de la désintégration de cet ordre, à celui de Saint-Jean de Jérusalem et tenus jusqu'à leur propre disparition sous la révolution.





## CHRONIQUES DE HÉNANSAL

### LES TEMPLIERS ET LEURS ETABLISSEMENTS

#### En Hénansal

Nous avons vu que la lignée des Coron administrait le fief dont elle portait le nom et qui s'étendait sur les paroisses de Saint-Alban, Hénansal et Hénanbihen. Selon l'ouvrage « Les Anciens évêchés de Bretagne » (p. 138), les Templiers reçurent de Geoffroy en 1182 des biens dans les deux paroisses d'Hénanbihen et de Hénansal: « *Elemosina Gaufredi Coeron scilicet suum molendinum de Vaal Ourugun et terra sua de Viridario de Heenan, la Vil Barbe, la Bochin, San Sanson... Lanhane Cuncar* », ce qu'on peut traduire « Les legs de Geoffroy Coron, à savoir son moulin de Val Orguen (les Vaux) et ses terres vertes (les Vergers?) de Hénansal et Hénanbihen, la Ville Barbé, la Bochin, Saint-Samson... Launay-Congar ».

Nous retrouvons aujourd'hui en Hénansal les villages du Verger, de Launay-Congar et le site du Moulin des Vaux aussi appelé autrefois Val Orguen, voisin de la Ville-Barbé en Hénanbihen, le village du Temple et le hameau de Saint-Samson dont la chapelle, détruite, avoisinait la voie romaine de Corseul à Erquy.



#### Les robustes chevaux de Hénansal

Un ordre de chevalerie ne va pas sans cheval et l'histoire de l'ordre du Temple fut intimement liée à cet animal.

Il fallait un minimum de trois chevaux pour un chevalier. Après 1140, on a compté de nombreux donateurs de la grande noblesse qui ont légué aux Templiers armes et chevaux.

Les robustes chevaux élevés à Hénansal étaient réputés et fort prisés pour en faire des palefrois, ces bêtes capables de parcourir lourdement chargées les longues distances qu'exigeaient les croisades.



Ces chevaux étaient harnachés de la plus simple manière pour témoigner du vœu de pauvreté du chevalier templier.

#### Pour en savoir plus en ligne

Inventaire des commanderies templières et hospitalières de Bretagne

<https://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/inventaire-des-commanderies-templieres-et-hospitalieres-de-bretagne/c353a495-7162-46aa-8789-b0e012962f39#historique>

Maisons et Commanderies de l'Ordre du Temple dans les Côtes d'Armor

<https://www.templiers.net/departements/index.php?page=22>